

**Aux parents des élèves
de 7P – 8P - ACC
de l'Etablissement**

Réf. : SvR/fc

Nyon, le 28 avril 2026

Madame, Monsieur,

Une journée de formation en éducation numérique à l'intention des enseignant.e.s de 7-8P-ACC de notre Etablissement aura lieu

le mercredi 20 mai 2026,

votre enfant sera par conséquent mis en congé le matin.

Une permanence peut être organisée par la Direction, permettant de regrouper les élèves dont les parents n'ont pas de solution de garde.

Nous rappelons aux parents dont les enfants fréquentent une structure d'accueil parascolaire ou les APEMS, que ces dernières ne se substituent pas à l'école pendant l'horaire scolaire.

Nous vous laissons le soin de compléter l'étiquette qui se trouve dans l'agenda de votre enfant au plus tard jusqu'au 11 mai prochain. Vous devrez nous indiquer si vous avez une solution de garde ou si vous inscrivez votre enfant à la permanence prévue le matin du 20 mai 2026.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice



Suzanne van Rooij